





PARC NATUREL RÉGIONAL DU PILAT, CHAMPS ET FORÊTS

Un Parc Naturel Régional est un territoire ayant choisi un développement fondé sur la protection de patrimoines naturels et culturels. Peut être classé Parc Naturel Régional un territoire à dominante rurale dont les paysages, les milieux naturels et le patrimoine culturel sont de grande qualité, mais dont l'équilibre est fragile.

Ainsi, un Parc Naturel Régional s'organise autour d'un projet concerté de développement durable - la Charte - entre élus et habitants, et fondé sur la protection et la valorisation de son patrimoine naturel et culturel.

Depuis 1974, le Parc du Pilat est un syndicat mixte regroupant 48 communes, 5 intercommunalités, 17 villes-portes, 2 départements et 1 région qui, en lien avec l'État, agissent de concert en faveur de ce territoire d'exception. Les activités du Parc s'étendent de la gestion du tourisme à la préservation des ressources naturelles.

Le Parc Naturel Régional du Pilat couvre l'ensemble du massif du Pilat, sur un territoire de 700 km2. Il est situé entre les départements de la Loire et du Rhône. Limité au nord-ouest par la vallée du Gier à Saint-Chamond, et à l'est par la vallée du Rhône, ses frontières sud et ouest le mènent aux portes de la Haute-Loire et de l'Ardèche, et à quelques kilomètres de Saint-Étienne. C'est un des PNR les plus peuplés de France. Du fait de la diversité du territoire, mais surtout par l'association du Parc aux élus locaux et communautés de communes locales. La maison du Parc se situe à Pélussin.

Le massif du Pilat est considéré comme moyenne montagne à la convergence des climats océanique, continental et méditerranéen, le Pilat bénéficie d'une pluviométrie annuelle importante. Les sols granitiques, peu profonds, permettent à l'eau de pluie de ruisseler le long des pentes des collines, formant un réseau très dense de petites rivières dévalant vers les vallées avoisinantes. Ce sont ces caractéristiques hydrologiques qui ont favorisé l'expansion de l'industrie textile dans le Pilat.

Le secteur textile constitue l'activité emblématique de l'industrie du Pilat : dès le XVIème siècle et jusqu'au milieu des années 2000, elle a façonné le massif du Pilat dans ses paysages, sa sociologie, sa culture et son économie.







Le Pilat est aussi une zone de culture, arboriculture et viticulture. Les champs, pelouses et prairies fleuries sont des espaces semi-naturels exploités par l'agriculture et les éleveurs du Pilat. Ces milieux semi-naturels se trouvent en zones agricoles, là où les cultures sont pérennes : céréales, fruitiers ou vignes. Ils peuvent être supports de biodiversité à condition que les pratiques soient adaptées et respectueuses de l'environnement.

Les forêts du Pilat présentent un mélange d'arbres, favorable au développement d'une faune et d'une flore spécifiques. A basse altitude, les feuillus sont les plus présents : chênes et châtaigniers dominant en compagnie de pins sylvestres. A partir de 600 mètres d'altitude, les hêtres apparaissent, puis se mélangent aux sapins et épicéas à partir de 800 mètres. Au-delà de 1200 mètres, ne subsistent que les arbres résistant aux conditions climatiques d'altitude. Près de la moitié du Pilat est couvert de boisements. Des plantations monospécifiques - douglas et épicéas, alimentant les scieries locales présentes dans le Pilat.